

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/5550/Add.2
2 octobre 1963

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL-
FRANCAIS

Dix-huitième session

ORDRE DU JOUR DE LA DIX-HUITIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 1225^{ème} séance plénière, le 2 octobre 1963, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/5559, par. 2), d'inscrire la question suivante à l'ordre du jour de sa dix-huitième session :

84. Mesures à prendre, à l'échelon régional, en vue d'améliorer les relations de bon voisinage entre les Etats européens ayant des régimes sociaux et politiques différents.
